



Mercredis de Janvier et Février 2020

à la Maison des Jeunes (10-18 ans)

Rappel : le goûter n'est pas fourni



PRÉNOM :

NOM :

JOURS	ACTIVITÉS	HEURE	TARIF	Coche pour l'ins- crire	Infos Pratiques
Mercredi 8 Janvier	Rétrospective 	14h-18h	1€	<input type="checkbox"/>	 Nous avons besoin de toi pour refaire le mur de photos de toutes les années d'animations à la MDJ
Mercredi 15 Janvier	Création en pincettes à linge Quem's Uno Mytho...	14h-18h	1€	<input type="checkbox"/>	 Cadre décoratif avec des pincettes à linge Jeux de cartes en tout genre

JOURS	ACTIVITÉS	HEURE	TARIF	Coche pour l'ins- crire	Infos Pratiques
Mercredi 22 Janvier	Piscine 	14h-18h	2€	<input type="checkbox"/>	A la piscine de Saint Méen
Mercredi 29 Janvier	Perles à repasser Temps libre	14h-18h	1€	<input type="checkbox"/>	Création en perles à chauffer Air hockey, baby foot, jeux de société...
Mercredi 5 Février	Tableau en fil Petit bac géant	14h-18h	1€	<input type="checkbox"/>	Viens clouter une plaque et former un tableau avec du fil Jeu par équipe
Mercredi 12 Février	Jeux au parc 	14h-18h	1€	<input type="checkbox"/>	Gamelle, dauphin-dauphine, sardine ...



DATE D'INSCRIPTION :
Mercredi 11 Décembre de 10h à 18h30
Samedi 14 Décembre de 10h à 12h



Infos pratiques

La Maison Des Jeunes englobe le Club Pré Ados (10-13 ans), la Passerelle (13-16 ans) et le Foyer (16-18 ans).

Horaires d'ouverture :

14h à 18h tous les mercredis. Merci de votre ponctualité (horaires indiquées sur le programme d'animation).

Désormais, le Club Pré Ados (10/13 ans), la Passerelle (13/16 ans) et le Foyer des jeunes (16/18 ans) sont ouverts de façon informelle (accueil libre et gratuit) tous les mercredis après-midi et samedis matin. Pour participer aux animations, l'inscription est obligatoire.

Inscription aux animations :

Tous les jeunes peuvent s'inscrire en cochant sur le programme d'animation les activités souhaitées.

Les inscriptions se font par ordre d'arrivées à la date suivante :

Mercredi 11 Décembre de 10h à 18h30

Samedi 14 Décembre de 10h à 19h

Une **adhésion annuelle** à la structure de 25 € par jeune sera demandée aux personnes résidants dans les communes extérieures à Saint Méen le Grand (tarif fixé par délibération du conseil municipal du 25 juin n°2018/50).

Modalités de paiement :

Par chèque à l'ordre du Trésor public, en chèques vacances ou en espèces le jour où vous vous inscrivez. Le règlement des activités valide l'inscription du jeune aux animations.

Dossier d'inscription :

Pour pouvoir participer aux activités proposées, il est obligatoire de remplir le nouveau dossier d'inscription 2018/2019. Celui-ci est fourni par l'équipe d'animation.

Absences :

En cas d'absence du jeune, merci de prévenir l'équipe d'animation au moins 2 jours avant. Dans ce cas vous pourrez être remboursé (ou sur présentation d'un certificat médical).

Rappel :

Le goûter n'est pas fourni.

Lieu de rendez vous :

Tous les rendez vous se font au complexe socioculturel sauf lorsque le rendez-vous est indiqué sur la feuille d'inscription (dans « infos pratiques »).

Légende des pictogrammes :



Transport en car (merci de venir 1/4 d'heure avant l'heure indiquée)



Prévoir vêtements de rechange et serviette de bain



Prévoir maillot de bain et serviette de bain



Prévoir pique-nique



Prévoir vêtements de sport et 2 paires de baskets (1 pour l'extérieur et 1 pour l'intérieur)



Attestation de natation obligatoire pour cette activité (à effectuer auprès d'un maître nageur agréé)



Casquette et crème solaire obligatoire Vêtement en fonction de la météo

Maison Des Jeunes

de Saint Méen le Grand

MERCREDIS DE JANVIER
ET FEVRIER 2020

à la Maison Des Jeunes (10-18 ans)



Maison Des Jeunes de
Saint Méen le Grand

9 bis rue du révérend père janvier
35290 Saint Méen le Grand

02 99 09 40 45 ou 06 83 80 49 33
mdj@ville-st-meen-le-grand.fr

